

République Française  
Département de Haute-Garonne

Compte rendu du Conseil Municipal Vieilleville

Séance du 29 SEPTEMBRE 2015

Convocation du 18 septembre 2015

Etaient présents : Michel BECHU, Katia BILLON, Serge CLAUSTRES, Geneviève ESTEVE, Nathalie HEWISON, Laurent MIQUEL, Christophe MUET, Géraldine MARTIN-HOUSSART, Georges SYLVESTRE

Sylvain JUSTAUT et Nathalie SOULOUMIAC ont une absence excusée.

Secrétaire de séance : Katia BILLON

Début de la séance : 20h45

Ordre du jour :

- 1) Délibération : SDEHG autorisation de signature des travaux d'éclairage public des abris bus sur la RD 16
- 2) Délibération : notation des agents
- 3) Délibération : aide CCAS restauration scolaire
- 4) PEDT : approbation projet éducatif scolaire
- 5) Cimetière : Travaux reprise des concessions
- 6) Pool routier 2016-2018
- 7) Agenda Ad'AP
- 8) Investissement 2016
- 9) Travaux communaux
- 10) Commissions
- 11) Questions diverses

1- Délibération : SDEHG autorisation de signature des travaux d'éclairage public des abris bus sur la RD 16

L'autorisation de travaux date du 12 février 2014 à hauteur de 3885 € de la part du SDEHG, et 666€ de la part de la commune.

Le conseil municipal donne à l'unanimité, l'autorisation à M. le Maire, de signer l'autorisation des travaux d'éclairage public des abris bus sur la RN 16.

Délibération votée à l'unanimité.

2- Délibération : notation des agents

La notation des agents municipaux évolue, le conseil devra définir les critères les pour évaluer. Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

### 3- Délibération : aide CCAS restauration scolaire

Monsieur le maire explique que la délibération actuelle fait référence aux anciens tarifs et qu'il convient de reprendre une délibération.

L'aide actuellement est en fonction du quotient familial à savoir :

0 à 450 : 50cts/ repas

451 à 600 : 30cts/repas

601 à 850 : 20 cts /repas

Ces aides s'appliquent sur le prix en vigueur.

Le conseil décide reconduire la même grille.

Délibération votée à l'unanimité.

### 4 PEDT : approbation projet éducatif scolaire

Suite à la réforme des rythmes scolaires l'académie a demandé aux communes de transmettre un projet éducatif territorial.

Serge CLAUSTRE présente le projet actuel. Ce document concerne les élèves de 3-6 ans et 6-11 ans et a été transmis à l'inspection d'académie. Un retour positif a été reçu.

Ce document reste toutefois un document de travail qui fera l'objet d'une concertation après élection des nouveaux délégués des parents d'élève.

### 5 Cimetière : Travaux reprise des concessions

Le courrier définitif avec les derniers arrêtés va être prochainement envoyé. Un rendez vous avec l'entrepreneur des pompes funèbre doit être pris pour estimer les travaux à effectuer et choisir le caveau qui servira d'ossuaire.

### 6 Pool routier 2016-2018

La commune dispose depuis plusieurs pool-routier d'un montant de travaux subventionnés de 30000 €. Lors du passage de 2 ans à 3 ans du pool-routier, le montant des travaux n'a pas évolué entraînant une baisse importante des moyens.

L'entretien annuel courant est estimé à 8000€ par an, le reste de l'enveloppe permettant de financer les travaux de création et de rénovation. La commune a du participer à hauteur de 8000€ sur son propre budget dans le cadre d'un fond de concours pour financer les travaux du chemin de Leguille qui seront prochainement engagés.

Le Conseil Départemental a demandé à chaque commune de se prononcer sur le montant des travaux qu'elle souhaite voir subventionné. La commune de VIEILLEVIGNE a demandé une subvention sur un montant de travaux en adéquation avec nos besoins réels soit 45000€ sur 3 ans.

### 7 Agenda Ad'AP

Tous les bâtiments publics doivent être mis aux normes « handicapés » sous 3 ans.

Chaque commune doit présenter son agenda et demander un allongement de ce dernier en cas d'incapacité à réaliser l'ensemble des travaux nécessaires.

Avec les récents travaux, la mairie, le foyer et les wc publics sont aux normes.

L'école maternelle est également aux normes.

Les travaux à réaliser concernent uniquement l'école primaire. Un état des lieux va être réalisé afin de déterminer les travaux et estimer l'enveloppe financière.

Le conseil municipal va fixer la date de l'état des lieux. L'aide d'un maître d'œuvre sera peut-être nécessaire.

## 8 Investissement 2016

Tout d'abord, la programmation va concerner la mise aux normes des bâtiments publics. La continuité de l'aménagement du terrain de pétanque sera à prévoir mais il n'y a pas d'urgence.

## 9 Travaux communaux

### Terrain de pétanque

Au printemps les trois bancs ainsi que la table prévus seront à installer.

### Affichage

Deux panneaux d'affichage sont à installer: un sera à fixer sur la place du village à côté des boîtes aux lettres et le deuxième en bas au niveau du puits.

Un panneau de signalisation va être installé au niveau de la cabine téléphonique pour indiquer la mairie, le foyer et l'école.

5 panneaux d'information au format A3 vont être installés sur la commune.

Quelques petites réparations au niveau du puit sont à prévoir. Christophe Muet se propose d'évaluer les travaux.

## 4- Questions diverses

### SDEHG

La commission de transport de la communauté des communes demande d'étudier la proposition d'équiper les écoliers de brassards fluorescents pour une meilleure visibilité quand ils rejoignent l'arrêt de bus. Pour notre commune les élus sont d'accord sur le fait que les lycéens ne sont pas assez visibles le matin, le long du chemin qui les mène à l'arrêt de bus.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Le retour qualité par rapport au nouveau marché est très positif. Les agents municipaux trouvent que le grammage des repas leur facilite la redistribution.

### MANIFESTATION

Nathalie HEWISON a fait un point sur « Le Jour de la Nuit » qui est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité

nocturne et du ciel étoilé. Ce qui peut être organisé ce soir là : balades nocturnes ; observations des étoiles ; sorties nature et extinctions des lumières pendant un temps donné. Les délais étant trop courts, la réflexion est reportée à la prochaine édition.

#### TERRAIN DE PETANQUE

Des plantations de 2 ou 3 arbres pour l'ombre et des arbustes pour faire une haie vont être réalisées. Cela pourrait être associé la COP 21 qui propose sur son site de planter des arbres le 25 novembre pour la sainte Catherine.

À travers l'opération « Un arbre pour le climat » la société civile toute entière est appelée à se mobiliser contre les dérèglements climatiques et en faveur de la biodiversité.

#### ADRESSES

Le conseil municipal lance la réflexion sur la mise en place d'une numérotation et des noms de rue. La mise en place d'adresses normées facilite la distribution du courrier, les livraisons etc... Ce point sera évoqué lors du prochain conseil municipal.

Clôture de la séance à 23H30